

Avis aux présidents de clubs.

Le tennis de table est un sport olympique ; l'assemblée générale du samedi 6 juillet sera donc électorale. Les représentants des clubs souhaitant candidater et répondant aux critères réglementaires (voir statuts) pour devenir membre du prochain Comité Directeur doivent contacter la présidente Aude Cavarroc pour être inscrits sur la liste qui sera proposée aux suffrages des représentants des clubs habilités à voter. Ces représentants de clubs disposent d'un nombre de voix proportionnel au nombre de licenciés respectifs (Sévérac 1 voix, Decazeville 2, Onet, Olemps, Vallon et Baraqueville 3, Millau, Lioujas, Capdenac et Espalion 4). L'élection du nouveau président ou de la nouvelle présidente suivra l'élection des membres du nouveau Comité directeur.